



TERMES DE REFERENCE

ASSISTANCE TECHNIQUE POUR L'ELABORATION DE LA METHODOLOGIE, LE SUIVI ET L'INTERPRETATION DES DONNEES DANS LE CADRE DE L'ENQUETE SUR L'ETAT DES DISCRIMINATIONS AU MAROC



PROJET FINANCE PAR L'UNION EUROPEENNE ET MIS EN ŒUVRE PAR L'AGENCE ESPAGNOLE DE COOPERATION INTERNATIONALE (AECID) ET LA FUNDACIÓN INTERNACIONAL Y PARA IBEROAMÉRICA DE ADMINISTRACIÓN Y POLÍTICAS PÚBLICAS (FIIAPP)



1. Contexte

Dans le cadre de ses missions et ses attributions, le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) intervient en tant que mécanisme de protection et de promotion des droits de l'Homme. La protection du droit à l'égalité, à la non-discrimination et la promotion du vivre ensemble sont donc inhérentes à son action de promotion d'une culture égalitaire de non-discrimination dans la perspective d'installer une égalité réelle entre les individus.

À cet égard, le CNDH considère que la protection juridique contre les différentes manifestations de la discrimination est l'un des principaux fondements de protection des droits de l'Homme. C'est pour cette raison qu'il a été amené à se prononcer à diverses reprises sur des projets de loi tendant à renforcer la lutte contre les discriminations (l'APALD, la loi sur la violence à l'égard des femmes, la loi cadre relative aux personnes en situation de handicap, accès équitable et égalitaire à l'éducation et à la formation, la discrimination à l'égard des personnes atteintes du VIH, la politique migratoire ...).

Dans ses interventions, le CNDH appelle le gouvernement à adopter des normes juridiques et des politiques plus fortes en matière de lutte contre toutes les formes de discriminations. Si le CNDH considère que l'adoption d'un cadre juridique exhaustif contre les discriminations et pour l'égalité de traitement constitue un préalable indispensable, il ne peut être suffisant.

Les discriminations sont la conséquence d'un processus complexe, alimenté par des comportements individuels et collectifs (intentionnels ou non), les représentations sociales, les connaissances, les imaginaires et les interactions. Des processus qui peuvent également conduire à des inégalités de traitement sans intention discriminatoire.

Un processus qu'il conviendrait d'appréhender afin de connaître la réalité des discriminations, de comprendre les facteurs générateurs de ces dernières dans la société marocaine et d'adopter par conséquent des stratégies efficaces visant à améliorer la culture de l'égalité, les valeurs d'acceptation des différences, de vivre ensemble, ainsi que l'effectivité et la connaissance des mécanismes de recours.

L'enquête sur l'état des discriminations au Maroc s'inscrit dans le cadre du programme « Vivre ensemble sans discrimination : une approche basée sur les droits de l'homme et la dimension genre », financé par l'UE et mis en œuvre conjointement par l'Agence Espagnole de Coopération Internationale et de Développement (AECID) et la Fondation Internationale l'Ibéro-Amérique d'Administration et de Politiques Publiques (FIIAPP). Ce projet vise essentiellement à promouvoir les valeurs du «vivre ensemble», à travers l'amélioration des normes et politiques publiques relatives à la discrimination, le renforcement des capacités des acteurs, le renforcement des mécanismes de recours et la sensibilisation et la communication visant la prévention du racisme et la xénophobie et la promotion et la protection des droits de l'Homme. Ce projet est mené en partenariat avec le CNDH



et l'Ex-Ministère Délégué Chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et des Affaires de la Migration (antérieurement MDCMREAM)¹.

Le projet prévoit cinq objectifs spécifiques qui portent sur le renforcement du cadre normatif et des mécanismes de protection contre les discriminations, l'appui aux acteurs institutionnels et à la société civile œuvrant dans ce domaine et également le développement des stratégies de communication et de sensibilisation contre les discriminations.

La réalisation de cette enquête s'inscrit dans ce dernier axe. Elle a comme objectif global de connaître et d'appréhender les formes de discriminations dominantes dans la société marocaine, les critères, les champs et d'appréhender, pour les groupes potentiellement discriminés, les circonstances et fondements de ces dernières. Elle sera également l'occasion d'appréhender les représentations et perceptions sous-jacentes, qui peuvent favoriser la production d'actes discriminatoires.

Les objectifs spécifiques de l'enquête sont présentés comme suit :

- Identifier les actes discriminatoires, en mettant en exergue les circonstances et les sphères dans lesquelles ils interviennent et toute évolution significative par rapport aux éventuelles enquêtes précédentes (enquête sur la culture des droits de l'Homme réalisée par le CNDH, rapport réalisé par le Conseil civil de lutte contre toutes les formes de discrimination, enquête sur les valeurs ², étude sur les valeurs et le changement social au Maroc et autres);
- Faire le point sur les représentations qui influencent directement les comportements discriminatoires, autrement dit l'ensemble des idées et croyances socialement partagées sur les différents groupes sociaux qui créent les frontières discriminantes et favorisent l'exclusion et l'inégalité de traitement ;
- Comprendre les rapports sociaux producteurs de ces discriminations ;
- Faire le point sur l'état des perceptions à l'égard des actes discriminatoires, en vue d'analyser et de comprendre comment les discriminations sont ressenties et identifiées chez les personnes qui déclarent être victimes ou témoins de discrimination ;
- Faire le point sur l'état de la perception de l'ampleur de la discrimination dans les sphères privées et publiques ;
- Faire le point sur l'état des connaissances par les citoyens de leurs droits et cadres juridiques en vigueur.

Cette enquête sera réalisée selon les deux phases suivantes :

- Phase 1 qui fait l'objet de la présente consultation et qui consiste à mobiliser une assistance technique pour l'élaboration de la méthodologie de conduite de l'enquête : périmètre, échantillonnage, outils de l'enquête (guide

¹D'autres partenaires sont associés au projet ; Observatoire Espagnole du Racisme et de la Xénophobie (OBERAXE)- Secrétariat Général de l'Immigration et l'Emigration de l'Espagne
Ministères sectoriels marocains (Santé, Entraide Nationale, Education, Justice, Intérieur),
Organisations de la société civile- Associations marocains et de migrants, Médias

² Mohammed El Ayadi, Hassan Rachik , Mohamed Tozy, (2007), Enquête sur les valeurs et les pratiques religieuses au Maroc, Casablanca, Prologues, coll : Religion et société

d'entretien & questionnaires qui doivent être conformes, aux champs, objectifs de l'enquête et spécificités des populations cibles), le suivi et l'interprétation des données collectées ;

- Phase 2 : mobilisation d'un cabinet/ bureau d'études pour la conduite de l'enquête terrain : recrutement des enquêteur.trice.s, administration des questionnaires, dépouillement et traitement statistique des données, etc....

C'est dans le cadre de la phase 1 que le CNDH lance avec le soutien des partenaires impliqués dans ce projet, cette consultation ayant pour objet la sélection d'un cabinet/bureau d'études qui mobilisera une équipe de consultants.es, composés d'un.e sociologue, d'un.e juriste et d'un.e statisticien.ne, pour l'élaboration de la méthodologie, le suivi et l'interprétation des données dans le cadre de l'enquête sur l'état des discriminations au Maroc.

2. Objectif de la consultation

Cette assistance technique consistera à accompagner le CNDH dans l'élaboration de la méthodologie de l'enquête, qui comprend la définition des périmètres de l'enquête, l'échantillonnage, les outils de collecte de données (l'élaboration des questionnaires, guide d'entretien, autres...), le suivi de la réalisation de l'enquête sur le terrain, l'interprétation et l'analyse des résultats.

3. Consistance des prestations

Dans le cadre de la réalisation de cette mission, le cabinet/bureau d'études sera amené à travailler en étroite collaboration avec l'équipe du CNDH chargée du projet, l'expert.e international.e qui sera mobilisé.e par la FIAPP pour accompagner le CNDH dans la réalisation de l'enquête et les autres parties prenantes du projet.

Les prestations qui seront réalisées par le cabinet/bureau sont reprises ci-après :

- Pré-lancement de l'enquête:
 - Cadrage, compréhension du contexte, appropriation des objectifs ;
 - Etude documentaire (textes de lois nationales et internationales, rapports CNDH, recueil des pratiques similaires, états des lieux des études et travaux réalisés sur les discriminations au niveau national,...) dont une synthèse doit être incluse dans la note méthodologique ;
 - Elaboration de la note méthodologique qui doit être finalisée et approuvée à l'issue de cette phase ;
 - Elaboration des outils de l'enquête (guide d'entretien & questionnaires qui doivent être conformes, aux champs, aux objectifs de l'enquête et aux spécificités des populations cibles ;
 - Définition de l'échantillonnage (critères, périmètre, taille, cible ...) en coordination éventuellement avec le HCP ;
 - Participer au processus de sélection du bureau d'études qui sera mobilisé pour la conduite de l'enquête.

- Déroulement de l'enquête:
 - Contribuer à la formation et l'encadrement des enquêteurs ;
 - Superviser la phase pilote qui sera menée sur un échantillon restreint pour tester les outils développés et bien orienter la démarche avant le démarrage de l'enquête;
 - Assurer le suivi et veiller au bon déroulement de l'enquête avec le cabinet/ bureau d'études en charge de l'enquête terrain.

- Post-enquête:
 - Analyse des données recueillies par le bureau d'études et proposition de recommandations visant la communication et la sensibilisation pour la prévention et la lutte contre les discriminations dans le contexte marocain et pour le renforcement des politiques publiques et du cadre législatif y afférents. L'interprétation des données doit être réalisée sous le prisme de l'approche droits de l'Homme, suivant un canevas arrêté en commun accord avec le CNDH ;
 - Restitution et présentation des résultats de l'enquête auprès des différentes parties prenantes.

4. Durée de la prestation

La prestation commencera en avril 2020 et s'étalera jusqu'à fin août 2020. Cette période prend en compte la phase de validation des documents et des outils de l'enquête, l'enquête pilote, la phase terrain, l'élaboration et la soumission du rapport et l'approbation du rapport par le comité de suivi.

L'effort de l'équipe de consultant.e.s est estimé à environ 70H/J.

5. Livrables et rendus

Les livrables prévus dans le cadre de cette consultation sont les suivants :

Livable 1 : Note méthodologique.

Livable 2 : Outils de l'enquête.

Livable 3 : Rapport intermédiaire.

Livable 4 : Rapport final.

Livable 5 : Résumé exécutif.

Les livrables 1, 3, 4, 5 doivent être remis en langue française. Le livrable 2 doit être remis en langues arabe et française.

6. Profils du/des consultants.es et qualifications requises

Les cabinets /bureaux d'études doivent proposer une équipe pluridisciplinaire composée de :



- **Sociologue**

Le sociologue doit avoir les qualifications suivantes :

- Un diplôme supérieur (minimum Master ou équivalent) en sociologie ou équivalent ;
- Une expérience confirmée de 5 ans minimum dans la réalisation des études et des enquêtes de terrains, de préférence dans le domaine des droits de l'Homme ou des sciences sociales ;
- Une connaissance des questions liées à la problématique des discriminations/ inégalités / diversité/vivre ensemble est un atout ;
- Une compétence confirmée dans l'analyse des représentations et des perceptions ;
- Très bonne capacité rédactionnelle en arabe et en français ;
- Très bonne capacité de collecte et d'analyse des données.

- **Juriste**

Le juriste doit avoir les qualifications suivantes :

- Un diplôme supérieur (minimum Master ou équivalent) en droit ou équivalent ;
- Une bonne connaissance en droit de la non-discrimination ;
- Une parfaite connaissance du référentiel international et national en droit de l'homme ;
- Une connaissance des questions liées à la problématique des discriminations/ inégalités / diversité/vivre ensemble est un atout ;
- Très bonne capacité rédactionnelle en arabe et en français ;
- Très bonne capacité de collecte et d'analyse des données.

- **Statisticien.ne**

Le statisticien doit avoir les qualifications suivantes :

- Un diplôme supérieur (minimum licence ou équivalent) en statistique ou équivalent ;
- Une expérience confirmée de 5 ans minimum dans le traitement et l'analyse des statistiques des études et des enquêtes de terrains, de préférence dans le domaine des droits de l'Homme ou des sciences sociales ;
- Très bonne capacité rédactionnelle en arabe et en français ;
- Très bonne capacité de collecte et d'analyse des données.

7. Dossier de l'offre

Les cabinets/bureaux d'études sont invités à fournir un dossier administratif, une offre technique et financière pour soumettre leurs offres :

Dossier administratif

- Copie des statuts juridiques ;
- Registre de commerce ;
- Attestation d'inscription à la taxe professionnelle.



Des pièces complémentaires peuvent être demandées lors du processus d'adjudication.

Offre technique

Elle doit comprendre les éléments suivants :

- Une présentation succincte du cabinet ou du bureau d'études soumissionnaire précisant les noms et les profils de l'équipe de consultants.es et du/de la responsable qui sera l'interlocuteur du cabinet/bureau d'études ;
- Une note méthodologique présentant la compréhension et l'interprétation des termes de références de cette consultation, la justification des choix méthodologiques, la composition de l'équipe de travail ;
- Les CV des consultant.es qui seront mobilisés.es précisant les références pertinentes des prestations similaires en lien avec l'objet de cette consultation
- Un échéancier de réalisation détaillé reprenant l'ensemble des étapes de déroulement de la consultation.

Offre Financière :

Les prestataires doivent fournir une offre financière détaillée, incluant l'ensemble des frais et charges liés à la réalisation de cette consultation (honoraires, frais de déplacement, per-diems, etc.).

L'offre financière devra être indiquée en dirham marocain (MAD) en HT.

Le budget estimatif réservé à cette consultation est estimé à 315.000,00 MAD HT.

8. Soumission des offres

La date limite de soumission des offres est fixée au vendredi 3 avril 2020 à 16h00.

La proposition présentée par le prestataire sera placée dans un pli fermé et cachetée portant le nom et l'adresse du prestataire avec la mention suivante : Réf : N°04C/CNDH/2020-Appel à consultation pour la mobilisation d'une assistance technique pour l'élaboration de la méthodologie et le suivi de l'enquête sur l'état des discriminations au Maroc.

Ce pli contiendra les deux enveloppes suivantes :

- Une enveloppe scellée comprenant le dossier administratif et l'offre technique;
- Une enveloppe scellée comprenant l'offre financière.

Les soumissions doivent être adressées et déposées contre récépissé au bureau d'ordre du Conseil national des droits de l'Homme, sis N° 22, Avenue Riad, Hay Riad BP 21527 Rabat, Maroc.

Tout dossier incomplet ou reçu postérieurement à la date fixée sera considéré comme irrecevable.

9. Grille d'évaluation des offres

Le comité de sélection analysera les propositions techniques et financières selon la démarche suivante :

Phase 1 : Analyse de l'offre technique

Les offres techniques seront examinées selon la grille ci-après :

CARACTERISTIQUES		Note max
		100
Rubrique	Expertise et expérience	60
1.1	Expérience et expertise des consultants.es proposés.es : qualifications, formations, expériences, références dans le domaine objet de la consultation <ul style="list-style-type: none"> - Formation académique/continue : 15 <ul style="list-style-type: none"> o Sociologue : 5 o Juriste : 5 o Statisticien : 5 - Expérience dans le domaine : 35 <ul style="list-style-type: none"> o Sociologue : 15 o Juriste : 10 o Statisticien:10 	50
1.2	Expérience de travail du cabinet/bureau d'études avec les institutions nationales et internationales	10
Rubrique	Démarche méthodologique	40
2.1	Respect des exigences techniques tels que stipulés dans les présents termes de références	17
2.2	Compréhension et maîtrise du contexte, des objectifs et des enjeux de la consultation	17
2.3	Cohérence des délais consacrés à chaque étape de déroulement de la consultation	6

Note importante :

Seront éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu une note technique inférieure à la note technique minimale de 70 points qui représente 70% des points totaux de la proposition technique (notée sur 100 points).

Phase 2 : Analyse financière comparative des offres :

A l'issue de cette phase, chaque proposition sera notée (F) sur 100 : la note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et la moins disante. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

Pmin P : Prix de l'offre

F= 100 * ----- Pmin : Prix de l'offre valable techniquement et la moins disante

P

Phase 3 : Analyse technico financière :

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque concurrent seront pondérées respectivement par les coefficients suivant :

- 70% pour l'offre technique et opérationnelle
- 30% pour l'offre financière

$$N = 0,70 * T + 0,30 * F$$

La consultation sera adjugée à l'offre ayant obtenu la note N la plus élevée.